

29 septembre 1975 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, SUR LE DÉVELOPPEMENT DU MASSIF CENTRAL, AU CONSEIL RÉGIONAL, LE PUY-EN-VELAY (HAUTE LOIRE) LE 29 SEPTEMBRE 1975

« MASSIF CENTRAL » MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL, MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL RÉGIONAL, MONSIEUR LE MAIRE DU PUY, MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-LOIRE, MONSIEUR LE PRÉFET DE RÉGION, MONSIEUR LE PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE, MESSIEURS, A QUELQUES JOURS DU 500ÈME JOUR DU MANDAT QUE LA MAJORITÉ DES FRANÇAISES ET DES FRANÇAIS M'ONT CONFIE, C'EST PARMI VOUS, ELUS DE L'Auvergne, ET C'EST ICI, AU PUY, QUE JE SUIS HEUREUX DE ME TROUVER. MA PRÉSENCE, AINSI QUE CELLE DE M. LE PREMIER MINISTRE « M. CHIRAC », QUI EST À LA FOIS, ICI, COMME PREMIER MINISTRE ET ÉGALEMENT COMME LIMOUSIN, LA PRÉSENCE DU MINISTRE D'ÉTAT, CHARGÉ DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE « M. PONIATOWSKI », LA PRÉSENCE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE, ISSU DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER, « M. PERONNET », ET DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DU LOGEMENT « M. BARROT », ISSU DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE, SONT LE TÉMOIGNAGE DE L'ATTACHEMENT QUE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET LE GOUVERNEMENT PORTENT À UNE RÉGION DONT JE ME SENS PARTICULIÈREMENT PROCHE ET QUI EST SPÉCIALEMENT CHÈRE À MON SOUVENIR ET À MON CŒUR. LE PLAISIR QUE NOUS ÉPROUVONS À VENIR AUJOURD'HUI PARMI VOUS EST D'AUTANT PLUS GRAND QUE VOUS TÉMOIGNEZ D'UNE SOLIDARITÉ ET D'UNE CONSCIENCE RÉGIONALES EXEMPLAIRES EN TENANT ICI, À L'INITIATIVE DE VOTRE PRÉSIDENT, À L'INVITATION DES AUTORITÉS DE LA HAUTE-LOIRE, LA PREMIÈRE DE VOS SESSIONS ITINÉRANTES. ET JE NOTE QUE CE CONSEIL RÉGIONAL REUNI AUJOURD'HUI AU PUY EST COMPOSÉ UNIQUEMENT D'ELUS, JE VEUX DIRE QUE TOUS CEUX QUI LE COMPOSENT, PARLEMENTAIRES, CONSEILLERS GÉNÉRAUX, RESPONSABLES MUNICIPAUX ONT, À DES TITRES DIVERS, LA QUALITÉ D'ELUS. JE VOUS REMERCIE ÉGALEMENT, M. LE PRÉSIDENT, D'AVOIR INVITÉ LES MEMBRES DU BUREAU DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, QUI EST EN EFFET ÉTROITEMENT ASSOCIÉ, EN VERTU DE LA LOI, AUX RÉFLEXIONS QUI PORTENT SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION D'Auvergne.

NOTRE RENCONTRE, CE MATIN, EST POUR MOI L'OCCASION DE MANIFESTER UNE DIMENSION NOUVELLE ET INDISPENSABLE DE CETTE POLITIQUE DE CHANGEMENT DANS LAQUELLE NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS ET QUE JE ME SUIS EFFORCÉ D'ORGANISER ET DE DIRIGER DEPUIS 491 JOURS. CETTE POLITIQUE DE CHANGEMENT A POUR OBJET DE RENDRE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PLUS JUSTE, PLUS HUMAINE, PLUS ÉQUILIBRÉE, CE QUI SUPPOSE QUE NOUS REORGANISONS À CETTE FIN LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE ET QUE NOUS EN FASSIONS, EN RÉALITÉ, UNE NOUVELLE CROISSANCE. UNE DES CARACTÉRISTIQUES DE CETTE NOUVELLE CROISSANCE EST QU'ELLE DOIT AVOIR UNE DIMENSION GÉOGRAPHIQUE, DONC TENIR COMPTE DES RÉALITÉS HUMAINES DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANÇAIS ET DES COLLECTIVITÉS QUI LE COMPOSENT. TEL EST LE SENS DU REEXAMEN DES OBJECTIFS ET DES MOYENS DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AUQUEL LE GOUVERNEMENT PROCÈDE

ACTUELLEMENT, A MA DEMANDE, SOUS LA CONDUITE DU MINISTRE_D_ETAT, ET QUI FERA L'OBJET DE DECISIONS QUI SERONT ANNONCEES DANS LES PROCHAINS MOIS\ MAIS TEL EST EGALEMENT LE SENS DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT DU MASSIF CENTRAL QUE JE SUIS VENU VOUS PRESENTER AUJOURD'HUI EN COMPAGNIE DU PREMIER MINISTRE. VOUS VOUS SOUVENEZ QUE, LE 12 MAI DERNIER, J'AI DEMANDE AU PREMIER MINISTRE D'ELABORER UN ENSEMBLE DE MESURES CONCERNANT L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU MASSIF CENTRAL AFIN DE LUTTER CONTRE LA DEVITALISATION HUMAINE ET ECONOMIQUE DE CETTE REGION. POUR PREPARER CE PROGRAMME, COMME CELA ETAIT NORMAL, LE MINISTRE_D_ETAT, CHARGE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, A PROCEDE A DES CONSULTATIONS SUR_PLACE AVEC LES INSTANCES POLITIQUES ET LES RESPONSABLES ECONOMIQUES REGIONAUX. LA PREMIERE QUESTION QUE L'ON PEUT SE POSER EST DE SAVOIR POURQUOI IL FAUT UN PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU MASSIF CENTRAL. LA REponse EST FOURNIE PAR L'EXAMEN DES DONNEES DE LA SITUATION DU MASSIF CENTRAL : DANS LA DEFINITION RETENUE POUR CETTE ETUDE, LE MASSIF CENTRAL REPRESENTE ENVIRON 73.500 KM2, C'EST-A-DIRE 13,5 % DU TERRITOIRE NATIONAL & IL ABRITE 2 MILLIONS 900.000 HABITANTS, C'EST-A-DIRE 5,6 % DE LA POPULATION FRANCAISE EN 1975. LE RAPPROCHEMENT DE CES DEUX CHIFFRES MONTRE BIEN LE CONTRASTE ENTRE LA DIMENSION ET LA SITUATION DEMOGRAPHIQUE. IL FAUT SAVOIR EGALEMENT QUE SUR LES 16 DEPARTEMENTS QUI A L'HEURE ACTUELLE CONNAISSENT UNE DIMINUTION DEMOGRAPHIQUE, 9 APPARTIENNENT AU MASSIF CENTRAL. D'OU LA NECESSITE D'ENTREPRENDRE UN EFFORT D'ENSEMBLE\

DU POINT DE VUE DE SON ORGANISATION, LE MASSIF CENTRAL EST CONSTITUE DE DEUX REGIONS COMPLETES, L'AUVERGNE ET LE LIMOUSIN, ET DE DEPARTEMENTS QUI APPARTIENNENT A D'AUTRES REGIONS : MIDI - PYRENEES, LANGUEDOC - ROUSSILLON ET RHONE - ALPES. DANS CES CONDITIONS, LES CIRCONSTANCES NOUS ONT CONDUITS A PRESENTER CE PROGRAMME DEVANT LE CONSEIL_REGIONAL D'AUVERGNE MAIS IL VA DE SOI, MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, QUE DES DISPOSITIONS VONT ETRE PRISES POUR QU'IL SOIT PRESENTE DANS DES CONDITIONS IDENTIQUES AU CONSEIL_REGIONAL DU LIMOUSIN, DIRECTEMENT INTERESSE, AINSI QU'AUX CONSEILS_REGIONAUX DES AUTRES REGIONS TOUCHEES PAR CE PROGRAMME. NATURELLEMENT, UNE ACTION A DEJA ETE CONDUITE DEPUIS LONGTEMPS POUR MAINTENIR OU POUR DEVELOPPER L'ACTIVITE ECONOMIQUE DU MASSIF CENTRAL, MAIS FORCE EST DE CONSTATER, A L'HEURE ACTUELLE, QUE, MALGRE L'AMPLEUR DE CES EFFORTS, LE MASSIF CENTRAL NE CONNAIT PAS UN ESSOR SUFFISANT POUR PERMETTRE A L'ENSEMBLE DE SES HABITANTS, NOTAMMENT AUX JEUNES, D'Y VIVRE DANS DES CONDITIONS CONFORMES A LEURS ASPIRATIONS : LE PROBLEME DE L'EMPLOI, DANS CETTE REGION, N'EST PAS SEULEMENT CONJONCTUREL & C'EST UN PROBLEME QUI EST PLUS PERMANENT. EN MEME TEMPS, LE DECLIN DEMOGRAPHIQUE DE 9 DEPARTEMENTS DU MASSIF CENTRAL EST UN FACTEUR D'AFFAIBLISSEMENT POUR L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITE NATIONALE, ET CE DECLIN DEMOGRAPHIQUE EST D'AUTANT PLUS MARQUE QU'IL SE PRODUIT EN DEPIT DU GRAND DEVELOPPEMENT DE CERTAINES GRANDES AGGLOMERATIONS, NOTAMMENT L'AGGLOMERATION CAPITALE DE LA REGION\

`MASSIF CENTRAL` IL EST DONC INDISPENSABLE DE METTRE EN_OEUVRE UNE ACTION D'ENSEMBLE. CETTE ACTION D'ENSEMBLE EST, POUR LA PARTIE DONT JE VOUS ENTRETIENDRAI, DE LA RESPONSABILITE DE L'ETAT. IL EST EVIDENT QUE, POUR D'AUTRES DE SES ASPECTS, ELLE EST DE LA COMPETENCE DES INSTANCES REGIONALES : ELLE EST DONC L'OBJET DE VOS PROPRES REFLEXIONS AINSI QUE DE LA COMPETENCE DES DIVERSES COLLECTIVITES LOCALES, DEPARTEMENTS ET COMMUNES, QUI PARTICIPENT A L'ADMINISTRATION ET AU DEVELOPPEMENT DE LA REGION. JE DIRAI, D'ABORD, UN MOT SUR LE RECENT PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE : J'AI NOTE, DANS CE QUE DISAIT LE PRESIDENT MORELLON TOUT A

L'HEURE, L'EXPRESSION D'UN CERTAIN REGRET CONCERNANT LE CHOIX DES OPERATIONS OU LA LOCALISATION DE CELLES-CI & JE SAIS QUE DANS CERTAINS DEPARTEMENTS, LE CANTAL, LA HAUTE-LOIRE, ON S'EST PREOCUPE DE CETTE REPARTITION. QUELLE A ETE LA REGLE ? LA REGLE A ETE DE PRENDRE NON PAS LES PROJETS LES MIEUX PREPARES MAIS LES PROJETS QUI ETAIENT PRETS, PARCE QU'IL S'AGISSAIT D'ASSURER L'EMPLOI, ET DONC DE FAIRE EN SORTE QUE DES MARCHES PUISSENT ETRE PASSES RAPIDEMENT, QUE DES TRAVAILLEURS PUISSENT ETRE SOIT MAINTENUS AU TRAVAIL, SOIT RECRUTES. IL FALLAIT DONC QUE, EN QUELQUES SEMAINES, LES OPERATIONS PUISSENT ETRE LANCEES. ON S'EST APERCU QU'IL Y AVAIT DES PROJETS PRETS ET D'AUTRES QUI NE L'ETAIENT PAS ET QUE, DANS CERTAINES REGIONS, LES PROJETS PRETS ETAIENT PLUS NOMBREUX QUE DANS D'AUTRES. JE NE CROIS PAS QU'IL FAILLE JETER LA PIERRE A CET EGARD, TROP RAPIDEMENT ET TROP SIMPLEMENT, SUR L'ADMINISTRATION : IL EST NATUREL QUE CE SOIT DANS LES REGIONS OU ONT ETE CONCENTRES DEPUIS LONGTEMPS LE PLUS DE MOYENS ET DE PROGRAMMES QUE DAVANTAGE DE PROJETS SOIENT PRETS. JE CONSIDERE D'AUTRE PART QUE, PARALLELEMENT A L'EFFORT QUE NOUS DEVONS ACCOMPLIR POUR ACCROITRE LES MOYENS FINANCIERS MIS AU SERVICE DE L'Auvergne, UN PROBLEME SE POSE EGALEMENT A L'EGARD DE MOYENS ADMINISTRATIFS NECESSAIRES POUR ASSURER L'UTILISATION DES MOYENS FINANCIERS, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LES GRANDES TACHES D'EQUIPEMENT. C'EST POURQUOI IL FAUDRA VEILLER A CE QUE LE MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, EN-PARTICULIER, ACCOMPAGNE LES CREDITS, DONT JE VOUS PRECISERAI TOUT A L'HEURE LE MONTANT, PAR DES MOYENS EN PERSONNELS ET D'ETUDES. J'EN VIENS AUX LIGNES ESSENTIELLES DE CE PROGRAMME D'ENSEMBLE POUR LE MASSIF CENTRAL, QUI COMPORTE TROIS RUBRIQUES : LA TRAVERSEE DU MASSIF CENTRAL ET SON DESENCLAVEMENT & LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES & L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE D'ABORD, LA TRAVERSEE DU MASSIF CENTRAL ET SON DESENCLAVEMENT. LE RELIEF DE CETTE REGION EST LA CAUSE DE CE PARADOXE : BIEN QUE SITUE AU COEUR ET AU CENTRE DE NOTRE PAYS, LE MASSIF CENTRAL EST EXCENTRE PAR-RAPPORT AUX GRANDES VOIES DE COMMUNICATION NATIONALES ET EUROPEENNES QUI LE CONTOURNENT ET L'IGNORENT. IL FAUT DONC METTRE UN TERME A CETTE SITUATION ET VISER DEUX OBJECTIFS : LA TRAVERSEE DU MASSIF CENTRAL ET SON DESENCLAVEMENT. J'INSISTE SUR LE MOT TRAVERSEE. LA NOTION DE DESENCLAVEMENT VOUS EST FAMILIERE DEPUIS LONGTEMPS MAIS JE CROIS QU'IL FAUT AJOUTER UN AUTRE OBJECTIF : LE MASSIF CENTRAL DOIT POUVOIR ETRE TRAVERSE RAPIDEMENT ET COMMODEMENT. L'OPTIQUE FRANCAISE ET INTERNATIONALE NE CHANGERA VERITABLEMENT A PROPOS DU MASSIF CENTRAL QUE DU JOUR OU ON CONSIDERERA QUE C'EST UNE REGION QU'IL EST FACILE DE TRAVERSER. L'EFFORT PORTERA DONC D'ABORD SUR L'EQUIPEMENT ROUTIER, ET L'ESSENTIEL ME PARAIT DEVOIR ETRE DE PREVOIR LA TRAVERSEE COMPLETE DU MASSIF CENTRAL PAR UNE VOIE A GRANDE CIRCULATION, C'EST-A-DIRE UNE VOIE A QUATRE VOIES ET A TERRE-PLEIN CENTRAL SUR UNE PLATE-FORME AUTOROUTIERE. JE DIS PLATE-FORME AUTOROUTIERE, ET NON PAS AUTOROUTE CAR, EN-RAISON DU COUT DES OUVRAGES, IL N'EST PAS NECESSAIRE, A L'HEURE ACTUELLE, QUE, SUR UN TEL TRACE, TOUS LES FRANCHISSEMENTS PASSES PAR DES OUVRAGES A NIVEAUX DIFFERENTS : ON PEUT PARFAITEMENT IMAGINER QUE, POUR UNE PARTIE DE LA TRAVERSEE DU MASSIF CENTRAL, IL Y AIT DES CROISEMENTS A NIVEAUX. MAIS J'INDIQUE, MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CAR C'EST VOUS NATURELLEMENT QUI SUIVREZ L'APPLICATION DE CE PROGRAMME, QUE CETTE TRAVERSEE DOIT SE FAIRE SUR UNE PLATE-FORME AUTOROUTIERE, C'EST-A-DIRE QU'IL FAUT CHOISIR UN ITINERAIRE ET UNE IMPLANTATION TELS QU'IL SOIT FACILE DE TRANSFORMER CETTE VOIE, LE MOMENT VENU, EN AUTOROUTE\

NECESSAIREMENT, IL AUTE FAUT VEILLER A CE QUE LES ETUDES TOIT EN ATTACHANT

ÉQUIPEMENT J'AI ÉTÉ FRAPPÉ DE VOIR QUE LES ÉTUDES TOUT EN ATTACHANT NATURELLEMENT DE L'IMPORTANCE À CE PROJET, LE METTAIENT CEPENDANT SUR LE MÊME PLAN QUE LES AUTRES. JE CONSIDÈRE POUR MA PART QUE LE GRAND CHANGEMENT APPORTÉ À LA VIE DU MASSIF CENTRAL, LA CONCEPTION QUE LES FRANÇAIS EN ONT, QUE L'EUROPE PEUT EN AVOIR, C'EST LE FAIT QUE CE SOIT UNE RÉGION QUI PUISSE ÊTRE TRAVERSÉE EXACTEMENT COMME LE SONT LES AUTRES : AUSSI VITE, DANS LES MÊMES CONDITIONS. DONC, UN GRAND AXE À QUATRES VOIES NORD - SUD, C'EST-À-DIRE CLERMONT-FERRAND - BEZIERS, TRAVERSANT L'ENSEMBLE DU MASSIF CENTRAL SUR UNE PLATE-FORME AUTOROUTIÈRE. LE PROGRAMME COMPORTE D'AUTRE PART LA RÉALISATION DES AUTOROUTES ACTUELLEMENT PRÉVUES : PARIS - CLERMONT-FERRAND, ET CLERMONT-FERRAND - SAINT-ÉTIENNE. À PARTIR DE CE NOYAU FORT, QUI DOIT COMPORTER NATURELLEMENT LA TRAVERSÉE EST - OUEST QUE VOUS CONNAISSEZ BIEN MAIS QUI A ENCORE BESOIN D'ÊTRE COMPLÉTÉE, NOTAMMENT DANS SA TRAVERSÉE DU PUY-DE-DÔME, UN MAILLAGE ROUTIER D'ENSEMBLE ASSURANT LA DESSERTE DIRECTE DES GRANDS CENTRES RÉGIONAUX EST PRÉVU. DU POINT DE VUE DES CRÉDITS DE L'ÉTAT, QUI SONT LES SEULS QUI RELEVENT DE NOTRE COMPÉTENCE, LE PROGRAMME ROUTIER REPRÉSENTERA AU COURS DES ANNÉES 1975, 1976 ET 1977 UNE SOMME DE 625 MILLIONS DE FRANCS, AUTOROUTES EXCLUES, SOIT TROIS FOIS PLUS QUE PENDANT LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, AVEC UNE MONTÉE EN CHARGE PROGRESSIVE, NE SERAIT-CE QUE POUR DES RAISONS TECHNIQUES : 150 MILLIONS EN 1975, 225 MILLIONS EN 1976, 250 MILLIONS EN 1977. PAR LA SUITE, LA RÉALISATION DE CE PROGRAMME SE POURSUIVRA À PARTIR DE CE NIVEAU MAIS IL CONVIENT DE LAISSER AUX INSTANCES DE PLANIFICATION LE SOIN DE SE PRONONCER.

ÉQUIPEMENT MASSIF CENTRAL DEUXIÈME ÉLÉMENT : LES TRANSPORTS FERROVIAIRES. APRÈS UNE LONGUE PÉRIODE PENDANT LAQUELLE LES TRANSPORTS FERROVIAIRES N'ONT PAS CONNU EN FRANCE DE CHANGEMENTS TECHNIQUES OU D'AMÉLIORATIONS SENSIBLES, LA S.N.C.F. ENTREPRISE PUBLIQUE NATIONALISÉE RÉALISE À L'HEURE ACTUELLE DE TRÈS GRANDS PROGRÈS CONCERNANT LE CONFORT ET LA RAPIDITÉ DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS, AINSI QU'IL APPARAÎT DANS LA RÉGION VOISINE PAR LA CONSTRUCTION DU TRAIN À GRANDE VITESSE PARIS - LYON. IL EST INDISPENSABLE QUE L'Auvergne bénéficie de ces progrès techniques. AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES, LA SNCF RENOUVELLERA COMPLÈTEMENT LES AUTORAIS UTILISÉS POUR LES SERVICES EXPRESS ET OMNIBUS DANS LA RÉGION, CE QUI REPRÉSENTE UNE DÉPENSE D'ÉQUIPEMENT DE 110 MILLIONS DE FRANCS. EN OUTRE, DES ÉTUDES SERONT ENGAGÉES POUR RÉDUIRE LES TEMPS DE PARCOURS DANS LES RELATIONS DU MASSIF CENTRAL AVEC PARIS ET AVEC LES CAPITALES RÉGIONALES TELLES LYON, BORDEAUX ET NANTES. DES À PRÉSENT IL EST DÉCIDÉ QUE DES TRAVAUX SERONT ENTREPRIS POUR QUE LA DURÉE ACTUELLE DE LA LIAISON FERROVIAIRE PARIS - CLERMONT-FERRAND SOIT RACCOURCIE DE 20 MINUTES AVANT LA FIN DE L'ANNÉE PROCHAÎNE. POUR CE QUI CONCERNE LES TRANSPORTS DE MARCHANDISES, LES ACTIONS SUSCEPTIBLES DE RATIONNALISER LES ARRIVAGES ET LES EXPÉDITIONS SERONT ENCOURAGÉES. EN OUTRE LES COMPENSATIONS DONT BÉNÉFICIE LE TRAFIC DU LIMOUSIN SERONT ÉTENDUES À L'ENSEMBLE DU MASSIF AFIN DE FACILITER NOTAMMENT LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS LIÉS À L'ÉLEVAGE ET À LA FORÊT. LE TRANSPORT AÉRIEN DOIT JOUER UN RÔLE CROISSANT DANS LA DESSERTE INTÉRIEURE ET L'OUVERTURE EXTÉRIEURE DE CETTE RÉGION : LES AMÉNAGEMENTS D'AÉRODROMES SERONT ACCELERÉS ET L'ORGANISATION DU RÉSEAU REEXAMINÉE EN VUE D'UNE AMÉLIORATION DES DESSERTES AÉRIENNES LOCALES, NOTAMMENT EN HAUTE-LOIRE ET AU CANTAL.

LE DEUXIÈME THÈME EST LA MISE EN VALEUR OPTIMALE DES RESSOURCES DU MASSIF CENTRAL DONT LA TRAVERSÉE ET LE DESENCLAVEMENT ROUTIER, FERROVIAIRE, AÉRIEN DU MASSIF CENTRAL SONT LA CONDITION. IL FAUT BIEN SAVOIR QUE LE MASSIF CENTRAL DISPOSE D'OUTILS REMARQUABLES. QUE L'ÉPOQUE ACTUELLE VALORISE ET

COMMERCE ET DE L'ARTISANAT METTRA EN PLACE LES STRUCTURES NECESSAIRES POUR PROMOUVOIR LE PROGRES TECHNIQUE ET AMELIORER LA RENTABILITE DES ENTREPRISES ARTISANALES : DES MOYENS FINANCIERS NECESSAIRES SERONT DEGAGES EN 1976 A HAUTEUR DE 10 MILLIONS DE FRANCS\

IL CONVIENT D'AUTRE PART D'AMENER LE MASSIF CENTRAL A PARTICIPER PLUS LARGEMENT A LA PUISSANCE INDUSTRIELLE DE LA FRANCE. LE RENCHERISSEMENT DE L'ENERGIE, DONT NOUS VENONS DE VOIR FRANCHIR UNE NOUVELLE ETAPE, LE RENCHERISSEMENT DES MATIERES PREMIERES, LA REDISTRIBUTION INTERNATIONALE DES RICHESSES ET DES CAPACITES QUI EN RESULTENT PROVOQUERONT UN REDEPLOIEMENT PROGRESSIF DE NOS ACTIVITES INDUSTRIELLES VERS DES PRODUCTIONS DE QUALITE ET DE FORTE VALEUR AJOUTEE, PLUS INDEPENDANTES QUE LES AUTRES QUANT AU CHOIX DE LEURS IMPLANTATIONS. EN EFFET, DU TEMPS OU LES FACTEURS DE MATIERES PREMIERES ABONDANTES, D'ENERGIE FACILE, ETAIENT DETERMINANTS, IL EST EVIDENT QUE LES ACTIVITES LOURDES ET A FAIBLE VALEUR AJOUTEE ETAIENT PRIVILEGIEES PAR-RAPPORT AUX AUTRES ET, DANS CE DOMAINE, LES FACTEURS D'IMPORTATIONS ETAIENT DECISIFS. OR, IL FAUT SAVOIR QUE LE MASSIF CENTRAL A UNE GRANDE TRADITION INDUSTRIELLE QUI TIENT CERTAINEMENT A L'ESPRIT D'ACTIVITE D'ENTREPRISE ET EGALEMENT A LA TRES GRANDE QUALITE DE SES TRAVAILLEURS ET DE SES TRAVAILLEUSES. LE DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION, GRACE NOTAMMENT A L'INFORMATIQUE, REND BEAUCOUP PLUS FACILE DESORMAIS LA DECENTRALISATION INDUSTRIELLE ET IL Y A DONC A L'HEURE ACTUELLE UNE EVOLUTION QUI CONDUIT A DONNER LA PREFERENCE A LA CREATION D'ETABLISSEMENTS DE DIMENSIONS MOYENNES, ET NON PAS DE TRES FORTES CONCENTRATIONS, QUI PEUVENT ETRE PLUS FACILEMENT REPARTIS DANS DES VILLES PETITES ET MOYENNES\

LE REGIME DES AIDES DE L'ETAT EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL SERA MODIFIE A-COMPTER DU DEBUT DE 1976 EN PRENANT EN-COMPTES CES FACTEURS. LE NOUVEAU REGIME, QUI SERA ANNONCE PAR LE MINISTRE D'ETAT, SERA PLUS INCITATIF QUE L'ANCIEN IL COMPORTERA EN-PARTICULIER DES DISPOSITIONS SPECIALES EN FAVEUR DES INVESTISSEMENTS DANS LES PETITES VILLES. DES MAINTENANT, LES AIDES DONT PEUVENT BENEFICIER LES EXTENSIONS D'ENTREPRISES DANS LES AGGLOMERATIONS DE MOINS DE 50 000 HABITANTS SONT ALIGNEES SUR CELLES EN VIGUEUR POUR LES CREATIONS. D'AUTRE PART, LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES, QUI DEVRAIENT TROUVER DANS LE MASSIF CENTRAL UNE IMPLANTATION PRIVILEGIEE, ET DONT IL FAUDRA D'AILLEURS, AU-COURS DES PROCHAINES ANNEES, SUSCITER TRES ACTIVEMENT LE DEVELOPPEMENT, VONT BENEFICIER D'UNE AIDE ACCRUE DE L'ETAT A-PARTIR DE L'AN PROCHAIN. EN-PARTICULIER, LA PRIME D'ORIENTATION AGRICOLE SERA DESORMAIS CUMULABLE AVEC LA PRIME DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIELLE. AFIN DE DONNER A L'ENSEMBLE DE CE DISPOSITIF TOUTE L'EFFICACITE SOUHAITABLE, LE COMMISSAIRE A L'AMENAGEMENT DU MASSIF CENTRAL, M. MICHARDIERE, QUI NOUS ACCOMPAGNE, A RECEMMENT RECU LE CONCOURS D'UN EXPERT QUI EXERCERA LES FONCTIONS DE COMMISSAIRE A L'INDUSTRIALISATION : L'ETAT METTRA A SA DISPOSITION LES MOYENS FINANCIERS NECESSAIRES A SA MISSION, ET, POUR LES IMPLANTATIONS EN MILIEU RURAL, IL POURRA PRENDRE APPUI SUR LA SOMIVAL DONT LE CHAMP DE COMPETENCE EST ETENDU A L'INDUSTRIALISATION EN MILIEU RURAL\

J'AJOUTE ENFIN QUE DES CREDITS ONT ETE DEGAGES POUR ACCELERER LA PROSPECTION ENERGETIQUE ET MINIERE DU MASSIF. UNE ETUDE SERA MENE EN-PARTICULIER POUR EVALUER LES POSSIBILITES D'IMPLANTER DE PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES ET D'UTILISER DES RESSOURCES EXISTANTES DE LA GEOTHERMIE. JE SOUHAITE QUE LES TRADITIONS INDUSTRIELLES ACTIVES DE CETTE REGION, QUI SONT CELEBRES A L'EXTERIEUR DU MASSIF CENTRAL, CONNAISSENT UN NOUVEAU

DEVELOPPEMENT, ET JE LE SOUHAITE EN-PARTICULIER, M. LE MAIRE, DANS-LE-CADRE DE LA VILLE DU PUY\

`TOURISME` LE TROISIEME ATOUT DU MASSIF EST CONSTITUE PAR L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE SERVICES, FORTEMENT CREATRICES D'EMPLOIS, ET NOTAMMENT PAR LE TOURISME. LE MASSIF CENTRAL, J'AI EU L'OCCASION DE LE DIRE, EST PAR EXCELLENCE LA REGION DE L'ENVIRONNEMENT PRESERVE ET LES ASPIRATIONS DE NOTRE TEMPS VERS LES GRANDS ESPACES, LA PURETE DE L'ATMOSPHERE, LE SILENCE LUI DONNENT UNE VOCATION TOURISTIQUE MARQUEE. CELLE-CI PRESENTE UN DOUBLE INTERET POUR LA REGION : ELLE PARTICIPE A L'ANIMATION DE LA SOCIETE RURALE ET EN MEME TEMPS ELLE PERMET D'ACCROITRE LE NIVEAU DE VIE DES HOTELIERS, DES ARTISANS, DES COMMERCANTS. J'AI DONC DEMANDE AU MINISTRE DE LA QUALITE_DE_LA_VIE D'ELABORER DANS LES DELAIS LES PLUS BREFS UN PLAN D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU MASSIF CENTRAL ET, DES MAINTENANT, LES CONDITIONS DE L'AIDE FINANCIERE DE L'ETAT POUR LA CREATION DES GITES RURAUX ET POUR LE DEVELOPPEMENT HOTELIER DANS LES PETITES VILLES SERONT ASSOULPIES\

`SANTE PUBLIQUE` A COTE DU TOURISME DE VOYAGE, IL Y A EGALEMENT LE THERMALISME. J'AI DEMANDE AU MINISTRE DE LA QUALITE_DE_LA_VIE ET AU MINISTRE DE LA SANTE DE METTRE AU-POINT, EN LIAISON AVEC LES ORGANISATIONS REPRESENTATIVES DU THERMALISME REGIONAL, UN PROGRAMME DE MODERNISATION DU THERMALISME DU MASSIF CENTRAL\

`PROTECTION DE LA NATURE` J'AJOUTE ENFIN QU'IL ME PARAIT PARTICULIEREMENT IMPORTANT QUE, DANS LE MEME TEMPS, LA PLUS GRANDE ATTENTION SOIT PORTEE A LA PROTECTION DES SITES ET DE L'ENVIRONNEMENT, AFIN D'EVITER LE GASPILLAGE OU LA DEGRADATION DE CE PRECIEUX CAPITAL DE BEAUTE ET DE PURETE QUE RECELENT LES PAYSAGES, LES VILLES ET LES VILLAGES DU MASSIF CENTRAL. LE MASSIF CENTRAL EST LA REGION VERTE DE LA FRANCE ET, UN GRAND EFFORT DOIT ETRE FAIT POUR EN PRESERVER LA QUALITE EXCEPTIONNELLE, NOTAMMENT, M. LE SECRETAIRE_D_ETAT AU LOGEMENT, LORSQU'IL S'AGIT DE LA CONSTRUCTION\

LA TRAVERSEE ET LE DESENCLAVEMENT DU MASSIF CENTRAL, SONT LES CONDITIONS DE SA VITALITE ECONOMIQUE, MAIS CELLE-CI N'A DE SENS QU'A CONDITION D'ETRE ACCOMPAGNEE D'UNE AMELIORATION DES CONDITIONS_DE_VIE DES HABITANTS DE LA REGION. TEL EST LE TROISIEME OBJET DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE DEVELOPPEMENT DU MASSIF CENTRAL ET, A CET EGARD, TROIS ACTIONS ME PARAISSENT PRIORITAIRES. `P ET T` LA PREMIERE CONSISTE A PERMETTRE A LA POPULATION DE BENEFICIER D'EQUIPEMENTS COLLECTIFS ACCRUS EN NOMBRE ET EN QUALITE, DE FACON A METTRE FIN A SON RELATIF ISOLEMENT. EN-MATIERE D'EQUIPEMENT TELEPHONIQUE, OU UN EFFORT IMPORTANT A DEJA ETE ACCOMPLI, UN PROGRAMME SERA ELABORE D'ICI LA FIN DE 1975 AVEC, COMME OBJECTIF, DE TERMINER L'AUTOMATISATION DU RESEAU DE L'ENSEMBLE DU MASSIF CENTRAL EN TROIS ANS `DUREE` ET DE FAIRE EN SORTE QUE LE DELAI MOYEN DE RACCORDEMENT DES NOUVEAUX ABONNES N'EXCEDE PAS TROIS MOIS `DUREE` A LA FIN DE 1980. DES CETTE ANNEE, LE FINANCEMENT DES LIGNES LONGUES DESSERVANT LES FERMES OU LES HAMEAUX LES PLUS ISOLES FERA L'OBJET D'UNE DOTATION SUPPLEMENTAIRE\

`INFORMATION` MASSIF CENTRAL` PARALLELEMENT, J'AI DEMANDE QUE L'ON SOUMETTE RAPIDEMENT AU GOUVERNEMENT, PUISQUE CECI DEPEND D'UN ORGANISME DE GESTION, UN PROGRAMME POUR SUPPRIMER, DANS LES DELAIS LES PLUS BREFS, LES ZONES D'OMBRE DE TELEVISION QUI SUBSISTENT POUR LES TROIS CHAINES. DANS LE DOMAINE DE L'EQUIPEMENT RURAL, UN PROGRAMME SPECIAL SERA MIS EN_OEUVRE, A-PARTIR DE CETTE ANNEE, EN-MATIERE D'ELECTRIFICATION RURALE AU BENEFICE DES ECARTS INSUFFISAMMENT ALIMENTES\

`MASSIF CENTRAL` IL FAUT EGALEMENT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE A LA QUESTION DIFFICILE DU MAINTIEN DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS EN MILIEU RURAL. LA QUALITE DE CES SERVICES VEUT D'ABORD DIRE QU'IL FAIT QU'IL S'Y

ROYAL. LA GOUVERNEUR DE SES SERVICES VERT. D'ABORD DIRE QU'IL FAUT QUE LES C
MAINTIENNENT ET JE SAIS D'AILLEURS, MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, COMBIEN EST
VIVE, A CET EGARD, VOTRE PREOCCUPATION. IL FAUT PORTER UNE ATTENTION
PARTICULIERE AU DOMAINE DE LA PRESCOLARISATION ET DE L'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE AFIN QUE, DES LE PLUS JEUNE AGE, LES ENFANTS DES POPULATIONS ISOLEES
OU CEUX DE LA MONTAGNE BENEFICIENT A L'ECOLE DE CHANCES CULTURELLES ET
D'EDUCATION EGALES A CELLES DES ENFANTS DE LA PLAINE ET DES VILLES. J'AI
DEMANDE AU MINISTRE DE L'EDUCATION, ANCIEN RECTEUR DE L'ACADEMIE, D'Y
VEILLER ET, NOTAMMENT, D'ETUDIER LES MOYENS D'INNOVER DANS LE DOMAINE DE LA
PEDAGOGIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TEMPS SCOLAIRE, ET D'ALLEGER LES CHARGES
DES PARENTS D'ELEVES ET DES COLLECTIVITES LOCALES EN-MATIERE DE TRANSPORT
SCOLAIRE. ENFIN, IL A ETE DEMANDE AU MINISTRE D'ETAT DE PRESENTER, AVANT LA
FIN DE L'ANNEE, DES PROPOSITIONS PERMETTANT DE PALLIER L'INSUFFISANCE DES
RESSOURCES FINANCIERES DES COMMUNES RURALES LES MOINS PEUPLEES\

UNE DEUXIEME LIGNE D'ACTION PRIORITAIRE CONCERNE L'AMELIORATION DU
LOGEMENT, NOTAMMENT DES JEUNES RURAUX QUI SONT CONTRAINTS TRES SOUVENT
DE VIVRE DANS DES CONDITIONS PEU CONFORTABLES OU DANS UNE COHABITATION
AVEC LEURS PARENTS QUI EST MOINS RECHERCHEE QUE NAGUER. A L'INITIATIVE DES
ORGANISATIONS PROFESSIONELLES AGRICOLES ET EN LIAISON AVEC LE
CREDIT_AGRICOLE, LA CREATION D'UNE SOCIETE ANONYME D'H.L.M. ET D'UNE SOCIETE
DE CREDIT IMMOBILIER SERA SUSCITEE AVEC L'AIDE FINANCIERE DE L'ETAT POUR
ENCOURAGER LA CONSTRUCTION ET L'AMELIORATION DES HABITATIONS EN MILIEU
RURAL. IL PARAIT ENFIN NECESSAIRE DE RENFORCER L'ARMATURE URBAINE DU MASSIF
CENTRAL, AFIN QUE LES VILLES LES PLUS GRANDES, DONT IL NE FAUT NATURELLEMENT
PAS IGNORER LES BESOINS CONSIDERABLES, ET JE PENSE NOTAMMENT A LA CAPITALE
REGIONALE ET AUX VILLES QUI SONT SITUEES AU VOISINAGE DE CELLE-CI, LES VILLES
MOYENNES ET LES BOURGS RURAUX CONSTITUENT DES ZONES D'ANIMATION ET
D'ECHANGE ET DES POINTS D'ANCRAGE QUI OTENT A LA POPULATION, NOTAMMENT A
LA JEUNESSE, LE MOTIF OU L'ALIBI DE QUITTER LA REGION POUR TROUVER AILLEURS
LES FACILITES QU'ELLE S'HABITUE DE PLUS EN PLUS A ATTENDRE DANS LA VIE
MODERNE. J'ESTIME QUE C'EST DANS LES VILLES MOYENNES QUE LE PROBLEME EST LE
PLUS SENSIBLE ET QUE L'ACTION DEVRA AVOIR VALEUR D'EXEMPLE : TEL EST LE CAS
NOTAMMENT AU PUY, MONSIEUR LE MAIRE. JE SOUHAITE QU'UNE TRENTAINE DE
CONTRATS DE VILLES MOYENNES OU DE PETITES VILLES SOIENT ELABORES ET CONCLUS
DANS LE MASSIF CENTRAL AU-COURS DES TROIS PROCHAINES ANNEES ET LES
DISPOSITIONS NECESSAIRES DEVRONT ETRE EXAMINEES AVEC L'ADMINISTRATION
PREFECTORALE. CES CONTRATS DEVRONT PRENDRE EN-COMPTTE NON SEULEMENT LES
BESOINS NECESSAIRES A L'AMELIORATION DE LA VIE URBAINE MAIS AUSSI LA
NECESSITE DE FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES DIVERSES ACTIVITES SUSCEPTIBLES
DE CREER DES EMPLOIS, ACTIVITES QUI SONT VARIABLES BIEN ENTENDU, D'UNE
AGGLOMERATION A UNE AUTRE. AFIN DE FACILITER L'ELABORATION DE CES CONTRATS
ET D'EN ACCELERER L'APPLICATION, UNE EQUIPE DE SPECIALISTES SERA MISE
EN_PLACE POUR LE MASSIF CENTRAL ET UN PREMIER CREDIT BUDGETAIRE A ETE
DEGAGE POUR ASSURER LE FINANCEMENT DE CES TRAVAUX\

VOICI, MONSIEUR LE PRESIDENT ET MESSIEURS LES CONSEILLERS_REGIONAUX, CE QUE
JE VOULAIS VOUS INDIQUER A PROPOS DU PROGRAMME ELABORE PAR LE
GOUVERNEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT PLURI-ANNUEL DU MASSIF. COMME VOUS
LE CONSTATEREZ A L'EXAMEN DETAILLE DE CE PROGRAMME, IL S'AGIT D'UNE ACTION
DE GRANDE AMPLEUR QUI IMPLIQUE DE LA PART DE L'ETAT, POUR LES SEULES ANNEES
1975 ET 1976, ENVIRON 690 MILLIONS DE FRANCS DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES,
AUXQUELS S'AJOUTE LE COUT NON CHIFFRE D'UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES
D'ENCOURAGEMENT OU D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES ECONOMIQUES.
AU_COEUR DE LA FRANCE SE TROUVE CETTE REGION, JE DIRAI PLUTOT CET ENSEMBLE

DE REGIONS POUR TENIR COMPTE DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE, QUI EST
CHERE AU COEUR D'UN TRES GRAND NOMBRE DE FRANCAIS. L'INTERET DE LA
COLLECTIVITE NATIONALE TOUT ENTIERE EST QU'ELLE DEMEURE UNE TERRE VIVANTE ET
QU'ELLE CONNAISSE UNE NOUVELLE JEUNESSE
ET JE REpondRAI A NOUVEAU, MAIS PEUT-ETRE SUR UN PLAN DIFFERENT, A LA
QUESTION A LAQUELLE JE M'EFFORCAIS DE REpondRE AU DEBUT DE LA PRESENTATION
DE CE PROGRAMME : POURQUOI CET EFFORT ET POURQUOI TRAITER AVEC UN
DISPOSITIF PARTICULIER LE MASSIF CENTRAL ? JE REpondRAIS, POUR MA PART : PARCE
QUE JE CROIS QUE LE MASSIF CENTRAL LE MERITE. JE DIRAIS QUE LE MERITENT A LA
FOIS SES HOMMES, SES VILLES ET SES VILLAGES, ET CE QU'IL EST : SA NATURE, SON
PAYSAGE. D'ABORD, SES HOMMES QUI ONT DEPOSE DEPUIS LONGTEMPS, DANS DES
CONDITIONS DIFFICILES, SANS BEAUCOUP D'ENCOURAGEMENT, AU-COURS DES SIECLES,
LEURS QUALITES D'INTELLIGENCE, DE TRAVAIL ET DE VOLONTE. LA POPULATION DU
MASSIF CENTRAL EST CERTAINEMENT UNE DE CELLES QUI, DEPUIS LE PLUS
LONGTEMPS, A ACCOMPLI LES PLUS GRANDS EFFORTS ET QUI, EN MEME TEMPS, A
APPORTE A LA VIE NATIONALE TOUTE ENTIERE LA CONTRIBUTION DE SES QUALITES
SANS DOUTE DE TRAVAIL MAIS EGALEMENT MORALES ET INTELLECTUELLES. SES VILLES
ET SES VILLAGES : NOUS AVONS TOUT A L'HEURE SURVOLE EN HELICOPTERE LA REGION
QUI VA DE CLERMONT-FERRAND AU PUY, NOUS AVONS APERCU TOUTES CES LOCALITES
DU MASSIF CENTRAL AVEC LEUR TRES FORTE PERSONNALITE, CET EQUILIBRE HUMAIN
DES VILLES MOYENNES, DES PETITES VILLES, ET PUIS NOUS SOMMES ARRIVES AU PUY
DANS UN PAYS QUI, IL Y A MILLE ANS, SAVAIT DEJA DEPASSER LES PRODIGES DE LA
NATURE PAR SON AUDACE EN COURONNANT DE SANCTUAIRES LES AIGUILLES DE SES
VOLCANS. ET PUIS JE DIRAIS ENFIN SA NATURE : PUISQUE NOUS PARLONS DU MASSIF
TOUT ENTIER, JE DIRAIS SA SUPERBE ASSISE VOLCANIQUE, CETTE TERRE FORTE ET
GRAVE QUI ALLIE LA GRANDEUR A LA SIMPLICITE, CE PAYSAGE DE NOS VIES ET DE NOS
COEURS QUI VA DES CRATERES DES DOMES AU GRAND PLATEAU DE L'AUBRAC ET VERS
LESQUELS MONTENT DES QUATRE COTES CES CAMPAGNES DIVERSES, MARQUEES
DEPUIS LONGTEMPS PAR LE TRAVAIL DES HOMMES QUI, DEPUIS DEUX MILLENAIRES, Y
ONT CREUSE LES CHEMINS, RETOURNE LA TERRE, ET BATI LES VILLAGES. C'EST
POURQUOI JE SOUHAITE QUE CETTE EPOQUE QUE NOUS VIVONS ENSEMBLE, QUI EST
UNE EPOQUE DE GRANDS CHANGEMENTS DANS LE MONDE ET EN FRANCE, MARQUE,
PAR L'EFFORT CONJOINT DES HABITANTS DU MASSIF CENTRAL, DES COLLECTIVITES
LOCALES ET REGIONALES QUI ONT ASSUREMENT LEUR TRES LARGE REponsABILITE A
EXERCER, ET AUSSI DE LA COLLECTIVITE NATIONALE QUI DOIT PRENDRE EN
CONSIDERATION LES PROBLEMES PARTICULIERS DE CETTE REGION, UNE ERE
EXCEPTIONNELLE DE DEVELOPPEMENT DU MASSIF CENTRAL. JE SOUHAITE QUE NOTRE
EPOQUE PUISSE, PAR CET EFFORT, ETRE UNE GRANDE EPOQUE POUR LE MASSIF
CENTRAL\